Caen / 2012

Palais de Justice de Caen



groupe-6



Caen / 2012

UN ÉQUIPEMENT ACCESSIBLE ET OUVERT SUR LA VILLE

L'architecture du nouveau Palais de justice de Caen, au cœur du vaste projet urbain de requalification de la presqu'île, conjugue autorité et douceur, et s'exprime comme le théâtre d'une justice contemporaine qui se veut plus horizontale que verticale. L'horizontalité du bâti respecte la silhouette de la ville historique, et l'accès principal, prolongeant la grande pelouse et menant à la salle des pas perdus, place le cœur du nouveau Palais en lien direct, de plain pied, avec la cité. Une cinquième façade s'offre à la vue depuis l'Abbaye aux Dames, avec une canopée dont les teintes dialoguent avec les toitures caennaises. La salle des pas perdus, théâtre de la vie citoyenne, devient un lieu d'attente protégé, ouvert, un lieu d'orientation et de services. Son organisation sur deux niveaux permet la séparation des activités civiles et pénales, une hiérarchisation des usages adaptée à la solennité requise par ses différentes fonctions.







Maître d'ouvrage : APIJ (Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice) | **Opération :** Nouveau palais de Justice de Caen sur le site de la presqu'île | **Mode de dévolution :** Partenariat Public Privé | **Équipe :** Atlante gestion, investisseur - Eiffage Immobilier et Eiffage Construction, promotion et construction - Groupe-6, architectes de conception | **Concours :** 2012 (non retenu) | **Surface :** 9600 m^2 | **Montant des travaux :** 24 M€ HT (valeur 2012)

groupe-6